

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION REGIONALE DE
L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DE LA
REGION DU CENTRE SUD**

N° Réf : 10/19/BB/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	<i>11</i>
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	<i>11</i>
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	<i>12</i>
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES.....	13
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	<i>13</i>
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	<i>14</i>
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général	14
	b- Préparation du marché	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	<i>14</i>
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu.....	14
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
	e- Dossier d'appel à concurrence	15
	f- Présentation des offres	15
	g- Réception des offres.....	15
	h- Ouvertures des offres	15
	i- Evaluation des offres et attribution	15
	j- Approbation des travaux de la CAM	15
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	15
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	<i>16</i>
	a- Réception et règlement du marché.....	16
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	16
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	<i>16</i>
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	16
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	17
	La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plainte au titre de la période sous revue.	17
IV.	ANNEXES	18

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DE LA REGION DU CENTRE SUD a été marquée par la passation de **22 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 41 250 000** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **03 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 12 778 700**, soit un taux de représentativité de **13,66%** en termes de volume des marchés et **30,97%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	22	41 250 000	3	12 778 700	13,66	30,97

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle a priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

**Monsieur le Directeur Régional de l'Éducation
Préscolaire, Primaire et non Formelle de la Région du
Centre Sud**

A

**Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de
Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso
(ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2019**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 44% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 100% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (EDS, DCF, DCNF) pour ses marchés communiqués. (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	04 irrégularités constatées par rapport au code des marchés publics.
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	Trois (03) cas de non-conformité constatés par rapport au code des marchés publics.
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a relevé aucune insuffisance sur le contrôle de la matérialité physique au regard des documents soumis à notre appréciation.
Sur le respect des délais	Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 03 délais. (cf. point 3.3.5). Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

Observations

La mission est limitée pour apprécier la qualité de la personne habilitée à désigner la PRM du fait de l'inexistence de l'acte de désignation au titre de la période sous revue. Selon l'entretien, la fonction de la PRM est le gestionnaire des affaires financières et matérielles, conseiller d'intendance scolaire et universitaire.

Recommandation

La mission recommande de procéder à la désignation de la PRM suivant un acte formel.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
- ✓ L'utilisation de sous chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc.
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier;
 - Absence de référence ou de codification (numérique, alphabétique ou alphanumérique) sur les documents présents dans les dossiers d'archives
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la DREA-CSD tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.

- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'existence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour certains marchés de la période sous revue. Par ailleurs, certaines offres des marchés passés (demande de cotation et entente directe) ne sont pas inscrites dans ledit registre. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés de l'autorité contractante ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP ;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, les PV de réunions des organes et l'enregistrement de toutes les offres dans le registre côté, paraphé.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante*

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. *Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission*

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 44%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- **Marché 1** : Achat de carburant au profit de la DREPPNF du Centre- Sud
 - PV de réception (définitive)
 - Demandes de paiement (factures définitives)

- **Marché 2** : Pause- café au profit de la DREPPNF du Centre- Sud
 - Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
 - Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse
 - Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
 - Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)
 - Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants

- **Marché 3** : Entretien de véhicule à quatre (04) roues TOYOTA N° 30AA 3600 BF au profit de la maison communautaire pour jeunes filles de Manga
 - Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
 - Rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA
 - Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse
 - Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
 - Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants) ;
 - Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

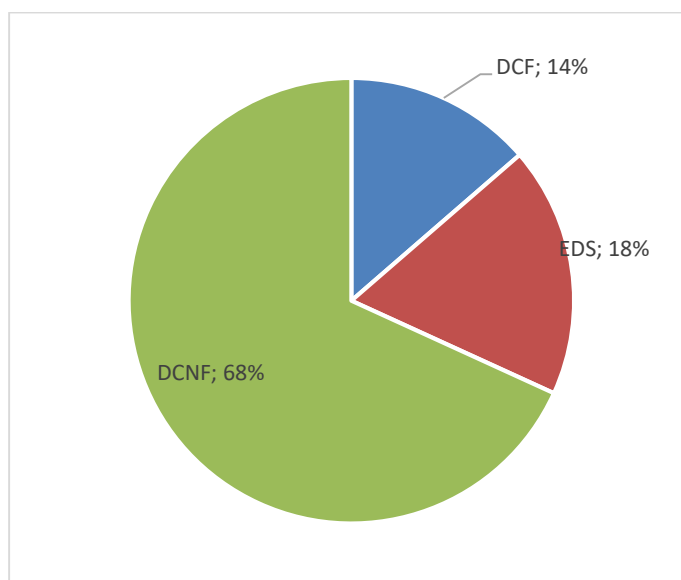
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
EDS	4	14%
DCF	3	18%
DCNF	15	68%
Total	22	100,00

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2018, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DCF), l’entente directe spécifique et la demande de cotation non formelle pour passer respectivement 14%, 18% et 68% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d’appel d’offres ouvert qui est la règle n’a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
EDS	1	10 513 700
DCF	1	1 275 000
DCNF	1	990 000
Total sélectionné	3	12 778 700
Total communiqué	22	41 250 000
%	13,63	30,97

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur **trois (03) marchés** d’une valeur globale de **FCFA 12 778 700**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l’attribution et de l’exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observation

La mission a relevé le non-respect de l'exigence de publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandation :

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à la publication du plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

Préparation du marché

R9 à R11

Observations

La mission a relevé la supériorité du montant du marché passé sur celui du même marché prévu dans le plan prévisionnel de passation des marchés publics (pour les marchés 2 et 3).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à attribuer des marchés pour des montants ne dépassant pas ceux prévus dans le plan de passation des marchés publics. Toutefois, dans le cas échéant et lorsque le dépassement ne dépasse pas une certaine proportion indiquée par les textes réglementaires, la décision d'une affectation de ressources complémentaires doit être prise par l'Autorité contractante pour assurer le règlement du marché.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

La mission n'a relevé aucune insuffisance à cette étape de la passation du marché.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment le plan de passation des marchés et les dossiers d'appel à concurrence.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés.

g- Réception des offres

R54 à R56

Les dispositions réglementaires prévues à l'étape de réception des offres sont respectées.

h- Ouvertures des offres

R57 à R70

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés et les procès-verbaux d'ouverture des plis.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

L'évaluation des offres et l'attribution du marché sont conduites sans qu'aucune anomalie, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment les offres des marchés passés et les rapports d'analyse et d'évaluation, n'ait été constatée.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Le marché comprend les mentions obligatoires et les annexes requises. Sa signature et son approbation sont conduites suivant les dispositions réglementaires.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment les PV/ bordereaux de réception et les preuves de paiement des marchés.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur. Il s'agit des délais ci-après :

- Délai pour la notification de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu après l'expiration des délais de recours, 3 jours après la première publication des résultats si absence de recours (norme : 3 jours ; délai effectif : 87 jours) pour le marché 2 ;
- Délai pris par le gestionnaire de crédits pour l'élaboration projet de contrat et sa transmission au titulaire pour signature à compter de la date d'expiration du délai de recours, à partir du 3ème jour après la première publication des résultats si absence de recours (norme : 10 jours ; délai effectif : 14 jours) pour le marché 2.
- Délai entre la signature du projet de contrat par le titulaire du marché et la notification du marché approuvé et de l'ordre de service par le gestionnaire de crédits (norme : 15 jours ; délai effectif : 73 jours) pour le marché 2.

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Non applicable en raison des types de marchés sélectionnés.

**3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR
L'AUTORITE CONTRACTANTE**

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plainte au titre de la période sous revue.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique des marchés et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Références de la procédure de passation	Mode de passation	Type de prestation	Sources de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	N°23 CDR-07-01-09-00-2019-00001	06/05/2019	Sans objet	EDS	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00036763 V	COMPAORE Anatole	10 513 700	Payé
2	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00002	16/05/2019	N° 2019-01/MENAPLN/RCS/DREP PNF/SGRFM du 06/03/2019	DCF	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00070089 N	SORGHO Ami (SORGHO ET FRERES DISTRIBUTION. MATERIELS)	7 466 300	Payé
3	N°23 CDR-07-01-09-00-2019-00003	11/07/2019	Sans objet	EDS	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00001009 B	Les éditions Paalga	160 000	Payé
4	N°23 CDR-07-01-09-00-2019-00004	07/05/2019	Sans objet	EDS	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00000768 V	Les éditions Sidwaya	110 000	Payé
5	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00005	03/06/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00072580 W	ROUAMBA Anastagie (ETS WEND KUNI)	600 000	Payé
6	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00006	03/06/2019	Sans objet	DCNF	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00015650 G	GARAGE FEU VERT DE MANGA	850 000	Payé
7	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00007	27/06/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00076912 A	ENTREPRISE WEND KOUNI SARL	150 000	Payé
8	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00008	27/06/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00076912 A	ENTREPRISE WEND KOUNI SARL	250 000	Payé

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Références de la procédure de passation	Mode de passation	Type de prestation	Sources de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
9	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00009	27/06/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00055333 K	E. C. E. F	100 000	Payé
10	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00010	27/06/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00055333 K	E. C. E. F	600 000	Payé
11	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00011	04/07/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00091042 N	YAM-BIA SERVICE	500 000	Payé
12	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00012	27/06/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00091042 N	YAM-BIA SERVICE	200 000	Payé
13	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00013	27/06/2019	N° 2019-02/MENAPLN/RCS/DREP PNF/SGRFM du 19/04/2019	DCF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00035807 F	RESTAURANT LE « PARADIS DES JEUNES »	1 275 000	Payé
14	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00014	04/07/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00077763 A	UNIVERS INFORMATIQUE	300 000	Payé
15	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00015	27/06/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00060352 A	O.BU.COM	300 000	Payé
16	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00016	27/06/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00032583 W	NATAM MULTI PRESTATION(NA.M.PRES)	950 000	Payé
17	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00017	27/06/2019	Sans objet	DCNF	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00058692 F	SOCIETE HOME PLACE SARL	950 000	Payé

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Références de la procédure de passation	Mode de passation	Type de prestation	Sources de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
18	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00018	06/09/2019	Sans objet	DCNF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00068404 H	MANITOUT BULDING ET SERVICES	500 000	Payé
19	N°23 CDR-07-01-09-00-2019-00026	19/11/2019	Sans objet	EDS	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00036763 V	COMPAORE Anatole	3 600 000	Payé
20	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00027	19/11/2019	N° 2019-08/MENAPLN/RCS/DREP PNF-CS/SGRFM du 30/10/2019	DCF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°00103122 M	RESTAURANT DU COEUR	9 900 000	Payé
21	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00028	19/11/2019	Sans objet	DCNF	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00055333 K	Entreprise Compaoré Ernest et Frères	985 000	Payé
22	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00029	19/11/2019	Sans objet	DCNF	F	Budget Etat, gestion 2019	N°00044897 E	GARAGE CISSE	990 000	Payé
TOTAL									41 250 000	

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	0	0	0,00	45%
EDs	4	1	25,00	5%
Recours	0	0	0,00	25%
Convention	0	0	0,00	25%
Autres	18	2	11,11	
TOTAL	22	3	13,63	

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Références de la procédure de passation	Mode de passation	Type de prestation	Sources de financement	N°IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	N°23 CDR-07-01-09-00-2019-00001	06/05/2019	Sans objet	EDS	F	Budget Etat, gestion 2019	N°000367 63 V	COMPAORE Anatole	10 513 700	Payé
2	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00013	27/06/2019	N° 2019-02/MENAPLN/RCS/DREP PNF/SGRFM du 19/04/2019	DCF	SC	Budget Etat, gestion 2019	N°000358 07 F	RESTAURANT LE « PARADIS DES JEUNES »	1 275 000	Payé
22	N°23 CDR-07-01-04-00-2019-00029	19/11/2019	Sans objet	DCNF	F	Budget Etat, gestion 2019	N°000448 97 E	GARAGE CISSE	990 000	Payé
TOTAL									12 778 700	

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	Nbre total de pièces obtenues (b)	Incomplétude 2019	
		Nbre total de pièces obtenues				Nbr total de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
Pièces d'ordre général							
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA	1			1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu	1			1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales	N/A			0	N/A	#VALEUR!
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures	N/A			0	N/A	#VALEUR!
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue	1			1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue	1			1	1	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori	0			0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM	0			0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget	1			1	1	0%
SOUS TOTAL =====>		5			5	7	29%
Pièces spécifiques à chaque marché							
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	1	3	3	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	N/A	0	0	0	7	100%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	0	0	3	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	0	0	0	0	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	N/A	0	0	0	0	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	1	1	1	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	1	1	1	3	3	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	3	3	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	1	1	1	3	3	0%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	3	3	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	3	3	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	1	1	1	3	3	0%
42	Eventuels avenants au contrat	0	0	0	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	1	0	0	1	3	67%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	0	0	0	0	3	100%

Groupement SYNEX - CMC

45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	0	0	0	2	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	1	3	3	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	3	6	50%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	2	2	2	6	6	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	0	0	0	0	3	100%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		12	11	12	35	58	40%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)							
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	1	N/A	N/A	1	1	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	1	N/A	N/A	1	1	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/A	0	0	0	6	100%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	0	0	0	2	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		2	0	0	2	10	80%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures							
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

			A				
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	0	0	0	0	0	0%
	TOTAL =====>	19	11	12	42	75	44%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Non applicable

Vues photographique

Non applicable

ANNEXE 4 : Liste des personnes rencontrées



SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DE LA REGION DU CENTRE SUD

Date : 22/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	KAGAMBEGA Y. Eric	DREPPNF	chef de service S.G.R.F.M	70.87.30.31 yemerickagam@gmail.com	
2	BADOLO Barnabé	SYNEX	Consultant	78522245 bbarray@yahoo.fr	
3	NEYA Babou Albert	DREPPNFCS	Agent	71 26 32 95	